

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

Point ministériel 11 juin 2020 : Coronavirus, déconfinement, mission d'évaluation des risques :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce jeudi 11 juin 2020 entre Mme Orange-Louboutin, représentant le SG du Ministère, et les fédérations syndicales. Cet échange portait notamment sur la mission d'audit et d'évaluation des dispositifs de prévention dans les services du Ministère, mission confiée aux sociétés ALIXIO et SOCOTEC, dans le cadre du déconfinement.

Mylène Orange-Louboutin :

- Point sur les effectifs :

Au 9 juin : 48% d'agents sont encore à domicile. Il y a une baisse importante des ASA pour garde d'enfants.

Agents présents au travail : 52 %.

- L'enquête sur le télétravail a été lancée parmi les agents du Ministère. Un GT ministériel faisant le bilan de cette enquête sera programmé dans la première quinzaine de juillet.

Voici quelles ont été les principales demandes et réflexions portées par les fédérations syndicales :

- L'audit vise à questionner le management de la situation sanitaire en période de crise. Il ne correspond pas à un besoin plus pressant : vérifier si sur le terrain les mesures de prévention ont bien été appliquées et ont protégé les agents ;

- Absence de transparence : quel financement et quel montant pour cette mission confiée à un prestataire privé ?

- Rencontres proposées par le prestataire : elles devraient aussi s'adresser aux représentants en CHSCT, pas seulement aux fédérations syndicales ;

- Cette mission a été annoncée et imposée sans préavis, sans consultation des fédérations syndicales ;

- La DGCCRF et l'INSEE ne seront pas incluses dans le périmètre de l'audit ce qui est anormal ;

- Le stress des agents face à la reprise du travail post-crise peut expliquer le nombre encore élevé des ASA ;

- Masques : nous ne sommes plus en pénurie mais en trop-plein. N'est-ce pas l'occasion de

constituer des stocks pour une future crise ?

- Indemnité exceptionnelle : l'administration semble tout faire pour réduire le nombre des bénéficiaires ;
- Restauration collective : demande de reprise la plus rapide possible ;
- Colonies de vacances : elles semblent maintenues à l'EPAF, mais l'acheminement des enfants risque de poser problème ;
- Les recensements d'effectifs faits par Bercy ne sont pas toujours cohérents avec les recensements communiqués par les directions.

Les réponses de Mme Orange-Louboutin ont été les suivantes :

*** Sur l'audit des sociétés Alixio et Socotec :**

- L'audit permettra de tirer un vrai bilan de la crise et des enseignements à garder. Objectif : conduire la démarche assez rapidement pour en tirer les bénéfices le plus tôt possible et recalculer les éléments qui auraient besoin de l'être ;
- Bercy n'a pas consulté les fédérations en amont (sur le cahier des charges notamment) par souci de rapidité et de réactivité ;
- La société prestataire vérifiera la conformité des prescriptions sanitaires dans les administrations avec les directives générales de santé ; la conformité des mesures prises sur site (plusieurs dizaines de sites seront audités sur la DGFiP et la DGDDI) avec les consignes nationales ;
- Une cinquantaine d'entretiens seront conduits par la société, dont des entretiens avec les fédérations syndicales. Les fédérations pourront s'adjoindre les experts qu'elles souhaiteront ;
- Un rapport sortira, dont Bercy pourra tirer des leçons pour de futures éventuelles situations de crise.

*** Autres points :**

- Recensements d'effectifs : c'était très lourd à gérer. Les services ont fait ce qu'ils ont pu ;
- Colonies EPAF : elles ne seront pas toutes maintenues. Moins d'enfants et moins de destinations possibles ;
- Restauration collective AGRAF : la remontée en régime se fait progressivement ;
- Modalités du dialogue social : le format mixte présentiel/audio/vision va être testé dans les prochaines instances ;
- Au 22 juin, il y aura possible réadaptation des consignes sanitaires. Nous sommes dans l'attente de ce recadrage. Le rappel des consignes doit être fait dans cette attente de cette nouvelle échéance. Il ne faut pas céder à la tentation du relâchement ;

- LDG promotions : le premier GT ministériel du 26 juin sera une première approche. Il ne sera ni décisionnel, ni conclusif. Nous devons caler le niveau ministériel pour que les directions puissent travailler ensuite. La loi prévoit une entrée en vigueur en 2021.

Sans préjuger des conclusions de l'audit, la CFTC FINANCES a déjà constaté que les agents, par leur engagement, ont permis à un ministère qui n'était pas préparé à une telle crise, de tenir ses missions essentielles. Cette période a également permis de démontrer qu'un dialogue social transparent et constructif allait dans le sens du bien commun. La CFTC FINANCES espère que l'administration ne retombera pas dans ses vieux travers et que des leçons humaines seront tirées de cette crise.

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com